



Collectif contre l'incinération des déchets en Corse
A Taverna 20218 PONTE LECCIA

M. Camille de Rocca Serra
Président
de l'Assemblée de Corse
32, Cours Grandval
BP 215
20187 AJACCIO CEDEX 1

Le 12 novembre 2007

Monsieur le Président,

Les récentes déclarations du Président du Syvadec laissent penser que le dossier du traitement des déchets évolue, puisqu'il renonce de façon définitive et irrévocable à l'incinération, et nous nous en réjouissons.

Sa demande de rencontre avec les membres de l'assemblée que vous présidez et son souhait d'un prochain débat en concertation avec le monde associatif révèlent une volonté de recherche de solutions à cet important problème pour notre région.

L'augmentation du prix du baril de pétrole met en évidence l'impact du transport des déchets lié aux contraintes géographiques de notre territoire, comme l'ont justement évoqué récemment Monsieur le Préfet de Corse et les élus à l'occasion des projets de CET dans le Taravo et dans la région de Vico.

Ainsi que nous vous l'avions déjà exprimé dans notre courrier du 3 avril 2007, nous souhaiterions être entendus en commission plénière par l'Assemblée territoriale. Nous vous proposons d'exposer les différents axes de notre étude portant sur les alternatives adaptées aux particularités de la Corse. Cette étude, réalisée avec l'aide de spécialistes, montre qu'en favorisant un traitement de proximité, il est possible de valoriser plus de 60 % des déchets, sans incinération, sans créer de pollution, pour un coût bien inférieur et plus d'emplois créés.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le collectif,

Agnès Simonpieri

Colette Castagnoli

Marie Dominique Loÿe